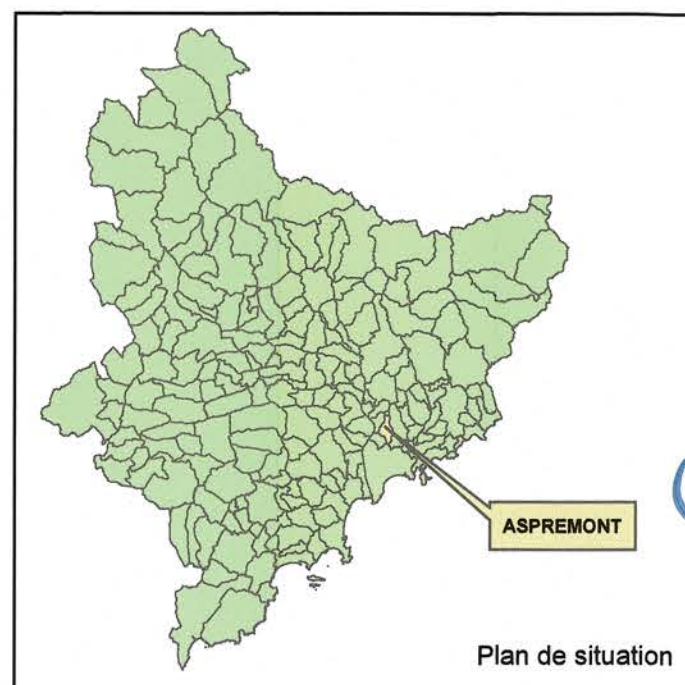




Commune d'Aspremont

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de la voirie



Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522
Philippe LOOS

1:10 000

Plan de situation

Avril 2022

PRESCRIPTION du PPRIF : 1er juillet 2019

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 14 octobre 2021

ENQUETE PUBLIQUE : du 14 octobre 2022 au 4 février 2022

APPROBATION du PPRIF : 18 MAI 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune d'Aspremont



0 250 500 750 1 000 Mètres

Sources :
- Fond cartographique SCAN 25 © IGN 2018
- Voirie BD Topo © IGN 2021
- Limite communale PCI (DGI 2021)

